

Notre-Dame de Bonsecours, le Pollet et Puits



La chapelle Notre-Dame de Bonsecours

Dominant la falaise située à l'Est de la ville, la chapelle Notre-Dame de Bonsecours est construite en 1876. Tout d'abord lieu de pèlerinage, elle devient un lieu dédié à la mémoire des marins disparus en mer. Faite de briques, elle est composée d'une façade occidentale avec sa tour de clocher encadrée de deux tourelles surmontées de clochetons à toit conique. Celle-ci contraste avec l'aspect plus léger de la nef et du chevet, hérissés de pignons pointus. A l'intérieur, l'église est ornée de vitraux, statues, ainsi que de nombreux ex-votos et plaques commémoratives des familles venues se recueillir ou fleurir la mémoire des marins disparus.



Le Pollet

C'est le quartier des pêcheurs depuis le Moyen Âge. Epargné lors de l'incendie de la ville en 1694, le Pollet est constitué de maisons modestes, en silex, formant des ruelles étroites et sinueuses. Le quartier est profondément marqué par l'industrialisation du port et, à partir de 1880, par le creusement d'un chenal qui le coupe en deux ; celui-ci mène aux bassins de commerce. Il est au cœur aujourd'hui d'un programme de modernisation, avec la construction et la réhabilitation d'équipements portuaires.



Puits

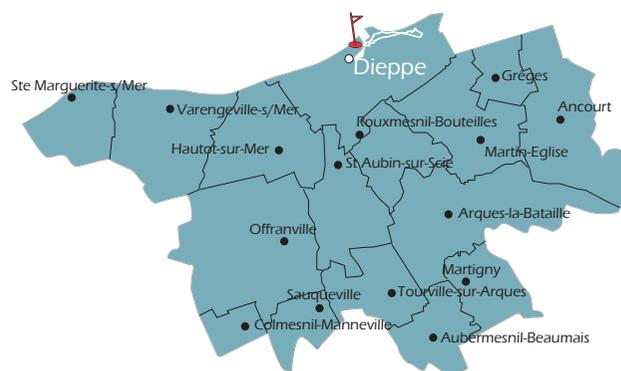
A la sortie Est de Dieppe, se situe le joli hameau de Puits, aux allures de petite cité balnéaire, qui vit ses grandes heures aux temps des premiers bains de mer. Georges Sand, Alexandre Dumas père et fils y séjournèrent.

Dieppe côté mer II

Cette balade dieppoise s'ouvre sur une visite du Pollet, l'un des plus authentiques quartiers de Dieppe, traditionnellement appelé « le quartier des pêcheurs ». Le circuit se prolonge ensuite sur la falaise en empruntant le chemin des douaniers vers la charmante plage de Puits. Ce circuit piétonnier complète la visite de Dieppe proposée par le circuit n°1. Le parcours est toutefois un peu plus difficile.

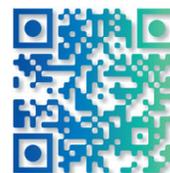
RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Soyez prudents lors de la traversée des axes de circulation.
- Ne jetez aucuns déchets.
- Tenez les chiens en laisse.
- Ne pénétrez pas dans les propriétés privées.



Renseignements

Office de tourisme Dieppe-Maritime
Quai du Carénage - Dieppe
Tél. : 02 32 14 40 60
www.dieppetourisme.com



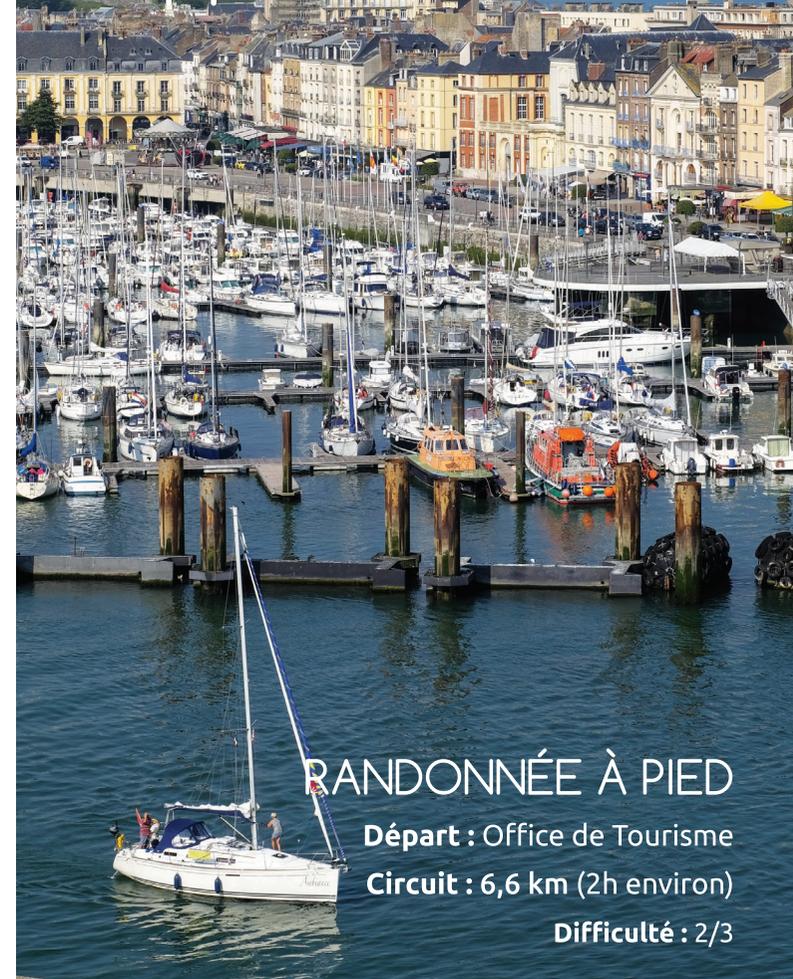
Réalisation : Service Communication Dieppe-Maritime

Autres circuits de randonnée et informations pratiques relatives aux lieux d'hébergement, de restauration et de visites disponibles auprès de l'office de tourisme Dieppe-Maritime.
Crédits photographiques : Jean Decaux - Office de Tourisme Dieppe-Maritime - Eric Benard.
Photo de couverture : Port de plaisance de Dieppe.

Circuit 2



Dieppe côté mer II



RANDONNÉE À PIED

Départ : Office de Tourisme

Circuit : 6,6 km (2h environ)

Difficulté : 2/3



dieppe-NORMANDIE
TOURISME



Circuit 2

Circuit :

6,6 km (2h environ)

Départ :

Office de Tourisme

LÉGENDE

 Point de départ & d'arrivée

 Circuit

 Musée

 Edifice religieux

 Point de vue

1 Au départ de l'Office de Tourisme, traversez le pont Ango, longez le quai du Carénage et allez **jusqu'au Pont Colbert** (GR 21), ouvrage métallique tournant dont la machinerie date de la fin du XIX^{ème} siècle. Vous vous trouvez dans le **quartier du Pollet**, le plus ancien quartier de la ville où vivaient les pêcheurs dieppois. Prenez à gauche sur le Quai de la Marne. Allez jusqu'à la place du Petit Fort et prenez sur la droite le Chemin de la Bastille. Montez

les marches et rejoignez la rue Samuel de Champlain. Prenez à gauche sur cette rue, puis à nouveau à gauche sur la rue Nicolas Desliens jusqu'à la rue Balidar. Enfin, tournez une dernière fois à gauche sur la rue Albert Calmette afin de rejoindre la **Chapelle Notre-Dame de Bonsecours**. L'esplanade vous permet de profiter d'un magnifique panorama sur le port et la ville au premier plan, ainsi que les falaises en arrière-plan.

2 Continuez sur le Chemin de la Falaise, puis prenez, avant le virage à droite, le sentier en bordure de falaise. Continuez sur ce sentier jusqu'à rejoindre l'Avenue des Canadiens. Passez le Pont sur la Rocade des Graves de Mer, et continuez sur l'Avenue Alexandre Dumas. Prenez sur la gauche le Chemin de la Mer. Arrivé à la moitié de ce chemin, prenez à gauche jusqu'à **la plage de Puys**. Cette plage est l'une des plages ayant été le théâtre du Raid anglo-canadien du 19 août 1942.

3 Quittez le GR 21 et prenez la rue du Général Leclerc puis la rue Mathias Duval jusqu'au croisement, prendre le chemin de droite avec la Sente Beaudoin. Empruntez ensuite la Sente pour rejoindre l'Avenue Alexandre Dumas.

4 Prenez à droite sur l'Avenue Alexandre Dumas en direction de Neuville. Continuez sur l'Avenue des Canadiens jusqu'au croisement avec la rue de la Bastille. Prenez ensuite à

droite sur la rue de la Bastille puis à gauche sur la rue du Dauphin Louis XI. Arrivé à la moitié, prendre la petite rue descendante sur votre gauche, vers le quartier du Pollet, via la cour des Sœurs puis la rue Guerrier. Prenez à gauche vers la Grande rue du Pollet puis à droite pour retourner vers le Pont Colbert. Franchissez le Pont Colbert, longez le quai du Carénage et passez le Pont Ango jusqu'à l'Office de Tourisme.

